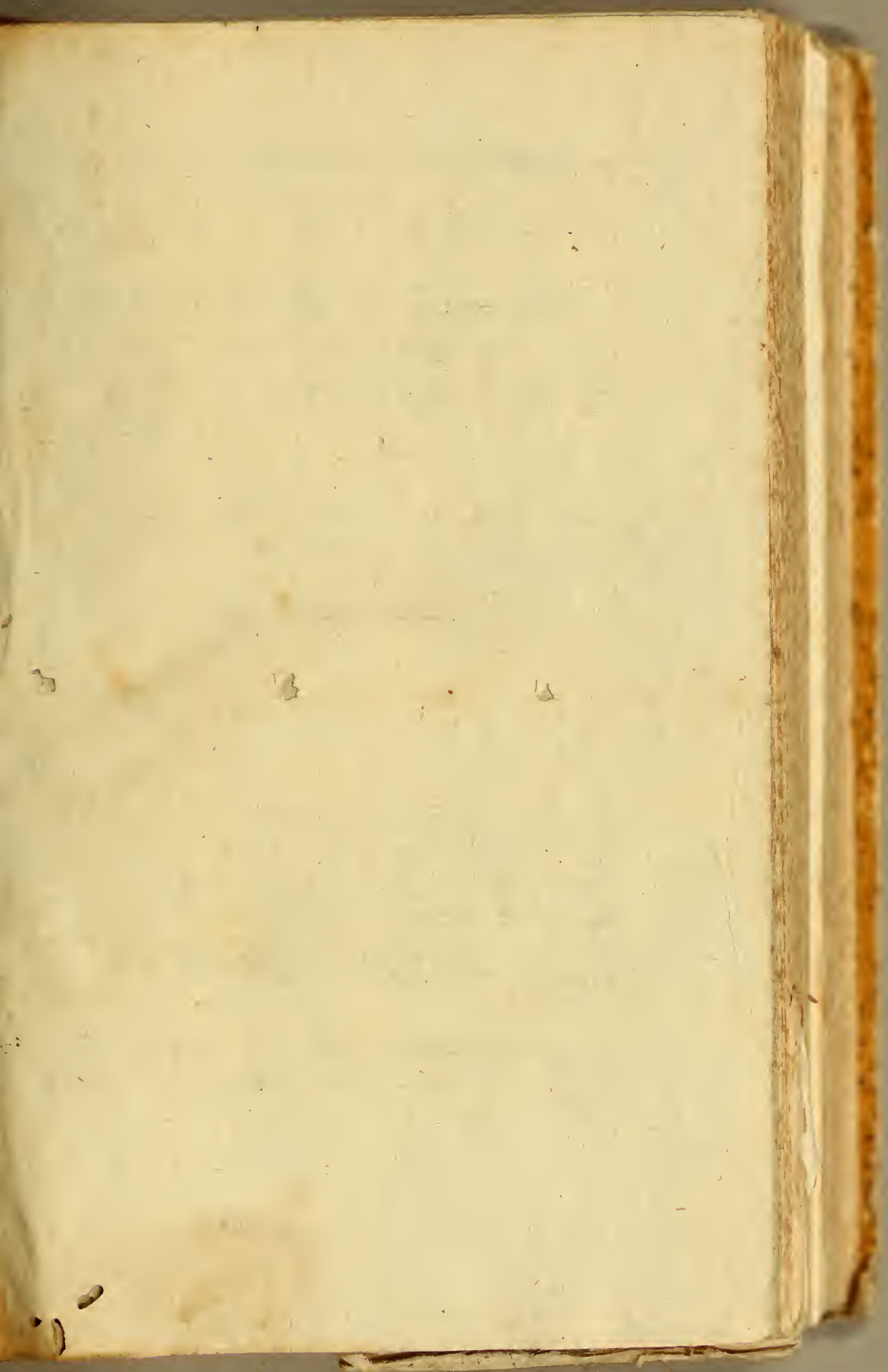
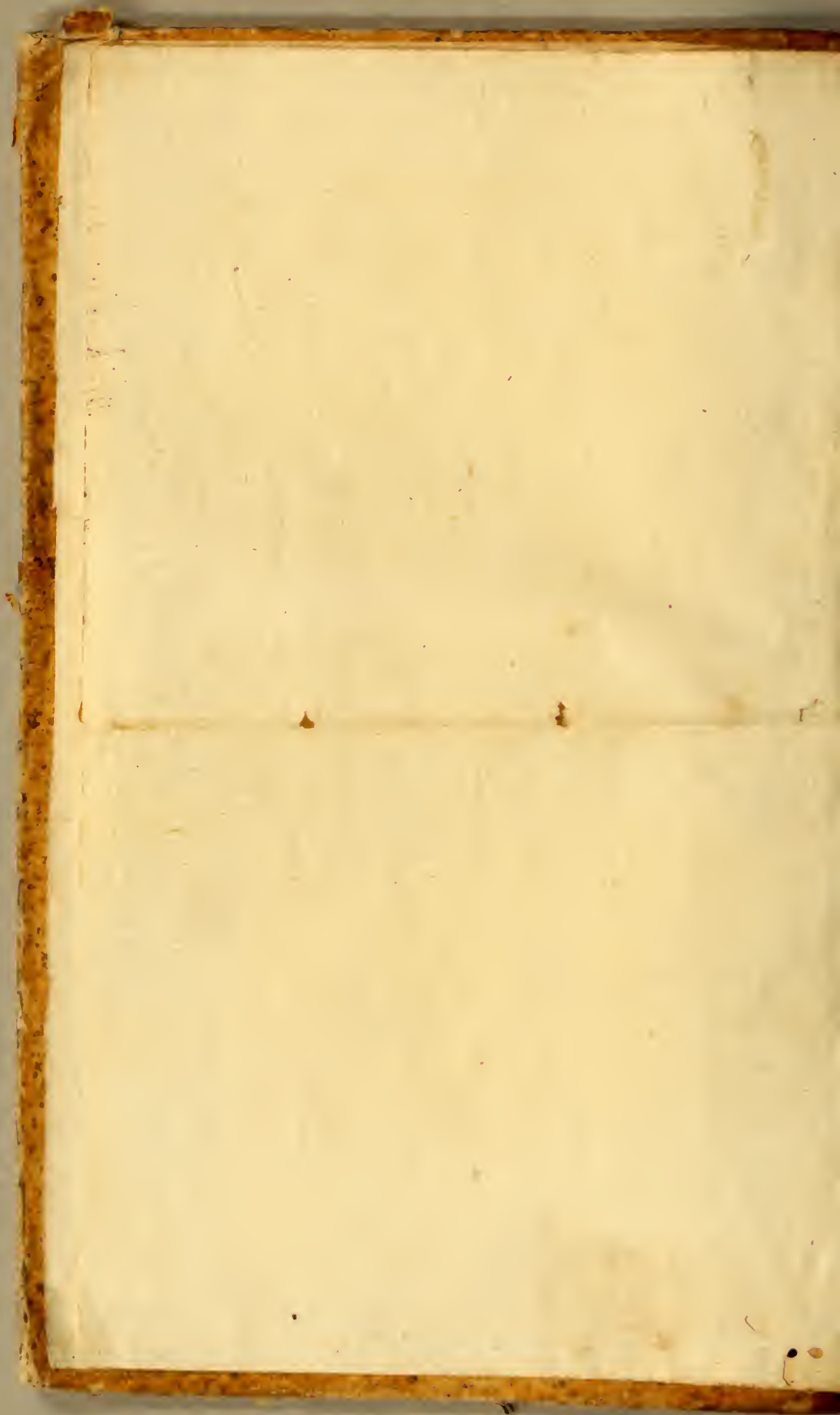


A206

43 items.





P É T I T I O N

Des Citoyens de Couleurs des Colonies, sur la conspiration et la coalition des Colons avec les Anglais.

Lue, le 5 Vendémiaire, à la barre de la Convention.

PÈRES DE LA PATRIE,

UN grand intétêt public nous amène à votre barre, pour vous faire partager nos sollicitudes sur le sort de vos colonies, source de l'activité du commerce et de la splendeur de votre marine. Vous vous occupez de cet important objet : c'est le tems de vous en parler.

Nous venons en même-tems déposer dans votre sein paternel les justes allarmes que

▲

causent à la France les intrigues de quelques hommes qui ont vendu à l'Angleterre vos domaines en Amérique : nous parlons des colons.

Chaque jour ils assiègent votre barre par des pétitions qui décèlent leurs manœuvres criminelles. Vous avez dû juger les pétitionnaires : le crime n'a pas une autre figure.

Le but de ces hypocrites est, en ne vous occupant que d'individus, de jeter de la défaveur sur vos opérations relatives aux colonies, afin d'en suspendre l'exécution et donner aux Anglais le tems d'agir de s'en emparer ; ils ont complètement réussi.

Ils ont accusé les assemblées nationales d'avoir rendu des loix destructives de leurs propriétés. Ils accusent déjà la convention d'un fait bien plus grave et bien plus honorable ; car vous avez enlevé à ces tyrannaux le droit de propriété sur des hommes. Vous avez assis la liberté sur les deux mondes ; vous les avez rapprochés par les bienfaits, par un grand acte de justice et de politique. Tous les peuples et tous les âges vous béniront.

Aussi, dans cette circonstance, l'Angleterre a-t-elle fait de puissants efforts pour protéger la cause des colons, qui est la

sienne propre et celle qui l'intéresse de plus près. Ne vous y trompez pas, Citoyens Représentants, ils veulent, les uns et les autres, vous forcer à un pas rétrograde.

Vous distinguerez cette députation par la grandeur de ses motifs, par le dévouement, par la soumission qu'elle vous jure, au nom de l'Amérique libre par vous.

Ce ne sont pas des citoyens déportés en France par l'autorité nationale, pour s'être armés contre le peuple et contre vos décrets; ce qui compose la députation de St.-Domingue, qui nous a précédés.

— Celle-ci l'est de toutes les couleurs, des citoyens de toutes les colonies, tous victimes de la trahison des colons, de la perfidie des anglais, déportés par eux. Aucun colon de St.-Domingue n'a eut cet honneur; ceux-ci sont trop les amis des Anglais.

On vous a trompés jusqu'ici, nous venons vous dire la vérité, pour déjouer la conspiration la plus vaste, la plus dangereuse, et celle sur laquelle on porte le moins d'attention. C'est cependant le volcan qui doit engloutir et vous et votre commerce, et c'est par le commerce que les Anglais veulent gouverner le monde.

Citoyens Représentans , ceux qui ne voient dans la lutte qui s'élève entre la liberté et l'esclavage , dans les colonies , entre les Propriétaires d'esclaves et des hommes libres ; ceux qui ne voient dans cette lutte qu'une guerre d'individus , ceux-là sont des pervers ou des ignorants. C'est votre immortel décret en faveur des noirs qui vous servira de levier pour soulever tous les peuples contre l'Angleterre. Le grand commerce des noirs lui a servi à soudoyer les puissances étrangères contre vous : elle ne faisait ce commerce immense et utile qu'avec vos colonies.

Il est tems de déchirer le voile.

Qu'ont fait les colons dont on vous entretient si souvent ? Ils ont , les premiers , soudoyé l'Angleterre contre vous ; ils y ont des ambassadeurs depuis 1790 : Bourcel , Valentin de Cullion, Chenand de la Mégrière, Cougnac-Mion pour St.-Domingue, Dubuc, pour la Martinique ; Romain Lacaze pour la Guadeloupe, et John Petrie pour Tabago ; ils sont tous membres des assemblées coloniales qui les ont nommés *ad hoc* en Angleterre.

Quel était le but des colons ? Celui de se mettre en opposition contre vos décrets ,

5
contre vos principes, contre la liberté qui
devait nécessairement embrasser leurs es-
claves.

Les colons voulaient aussi, profitant de la
domination Anglaise, faire perdre au commer-
ce deux milliards qu'ils lui doivent. Voilà le
grand moteur de cette affreuse conspiration.

Ce sont des faits publics qu'attestent les
traités passés par eux à Londres avec Pitt.

Que sont Page et Bruley, l'Archevêque
Thibaud, Duny, Clauson, Thomas Millet,
Bacon de la chevalerie ? Les membres, les
agens de la faction Anglaise, connue de-
puis 1792 sous le nom de faction Léopar-
dine : faction insolente qui, à la barre de
l'assemblée constituante, lui disait : *recon-
naissez nous le droit de faire nos loix inté-
rieures, car nous l'avons, ou nous le pren-
drons; une autre nation ne nous le refusera
pas.*

Les colons sont exaspérés par la rage de
voir prospérer votre décret en faveur des
noirs; comme ils les ont torturé pendant de
si longues années; comme ils ont alambi-
qué leur sang et leurs sueurs pour soutenir
leurs prétentions atroces et ridicules, ils
voient avec peine, échapper avec l'escla-
vage, une source aussi féconde de richesses

L'Angleterre voit aussi dans cette mesure, le dessachement de cette source pour son commerce, et elle ne fera pas un nouveau crédit aux colons, s'ils n'obtiennent le rapport de votre décret.

Robespierre qui soutenait les colons et les intérêts de cette nation, vous disait dans un rapport, le 27 brumaire, que l'on voulait en un instant affranchir et armer tous les nègres pour détruire les colonies, et c'est le même fourbe qui disait le 14 mai 1791 : *périssent les colonies ; plutôt que de sacrifier un principe.*

D'un autre côté, on vous dit, citoyens, que ces propriétaires d'esclaves sont des patriotes : eh bien ! interrogez leurs actes et leurs écrits publics.

Vous verrez, que depuis le commencement de la révolution, ils ont constamment suivi le même plan et le même système contre la France.

Vous verrez que le 28 mai 1790, ils ont proclamé l'indépendance des colonies ; qu'ils furent punis, mais par malheur trop légèrement punis pour cet acte libéricide par l'assemblée constituante.

Vous verrez qu'ils ont mis les torches à la main de leurs esclaves ; ils n'imaginaient

pas que ce premier pas les conduirait à la liberté, ils croyaient facilement étouffer ce germe d'insurrection, ils ne voulaient qu'un prétexte pour déterminer les Anglais en leur faveur, en leur présentant le même danger pour leurs colonies, s'ils y laissaient pénétrer les principes de liberté établis en France. L'Angleterre profita de ces réflexions qui étaient justes; elle arma toutes les nations pour l'envahissement de vos colonies.

Vous verrez que les mêmes colons ont proscrit des membres de l'assemblée constituante, pour avoir émis leur opinion en faveur des hommes de couleur.

Vous verrez qu'ils ont envoyé des ambassadeurs à toutes les nations, ne voulant conserver avec la France aucuns rapports.

Vous verrez qu'ils ont proscrit et assassiné les français venus de France à St.-Domingue, parce qu'ils parlaient en faveur de la représentation nationale.

Vous verrez que les colons ont détruit par les échafauds, par des supplices qui révoltent la nature, des milliers d'hommes de couleur qui réclamaient le bénéfice et l'exécution de vos loix en leur faveur.

Vous verrez que ce sont eux qui ont donné les premiers, l'idée des bateaux à sous-pape

pour des noyades de blancs, hommes de couleur, et de noirs.

Vous verrez qu'ils se sont armés contre vos décrets.

Vous verrez leur correspondance publique avec Pitt.

Vous les verrez porter, dès 1791, avant la guerre, les écharpes et les couleurs Anglaises, et fouler aux pieds les couleurs nationales.

Vous les verrez enfin traiter avec Pitt de la livraison de vos colonies.

Page et Bruley, pour excuser cette nouvelle trahison, ont l'audace d'avancer, que leurs complices n'ont reçu les Anglais que comme protecteurs. Que penser d'une telle infâmie ? Citoyens, prononcez.

Tournez ensuite, citoyens représentans, vos regards sur les îles du vent, vous verrez l'exécution de la même conspiration contre les patriotes et la France. Des milliers de français dans la plus profonde misère, éloignés de leurs femmes et de leurs enfans, de leurs propriétés, déportés par les Anglais sur les listes fournies par les colons propriétaires d'esclaves.

Vous verrez les assemblées coloniales de la Guadeloupe et de la Martinique dans les

mêmes principes que celle de St.-Domingue ; prendre une délibération publique, le 5 octobre 1792 (v. s.) par laquelle elles déclarent se réunir aux puissances ennemies contre la France.

Vous verrez les colons de ces îles arborer également le pavillon blanc, appeler les Anglais, traiter avec eux, et proscrire les hommes revêtus de votre confiance et de votre autorité.

Interrogez enfin les traités passés par ces colons pour livrer vos colonies à l'Angleterre, vous trouverez partout les mêmes clauses : *conservation de l'esclavage ; garantie des loix intérieures, et garantie contre leurs créanciers en France.*

Voilà en esquisse les œuvres des ces colons, de ces patriotes d'Angleterre, qui sont, autant qu'elle, intéressés à une contre-révolution, à l'anéantissement de la représentation nationale.

Telles sont les perfidies de ces colons, des principaux meneurs, *Page, Bruley et l'Archevêque Thibaud*, pour lesquels un nommé Verneüil, le Séide de cette faction Anglaise, leur complice, vient si souvent et si insolument assiéger votre barre pour surprendre votre religion, en même temps qu'il désigne pour ses vic-

times, les députés qui votent contr'eux en faveur de la liberté publique.

Nous, le peuple, leurs victimes, nous vous demandons que vous mettiez ces agens de l'Angleterre, ces amis de Robespierre, dans l'impossibilité de nuire aux intérêts de la république, en les privant des moyens de correspondre avec les ennemis publics.

Nous ferons entendre à vos commités des témoins qui attesteront la coalition de Page et Bruley avec Robespierre et Fouquier. Ces témoins vous diront de quels plaisir Jouis-
saient ces scélérats, quand ce tigre de Fouquier leur annonçait que la Guillotine allait frapper de nombreuses victimes.

Il est d'autres faits qui se diront dans le silence de vos comités.

Nous suivrons également le fil des ressources de Page et Bruley; jusques en Angleterre; ressources par les quelles, ils avaient une table de 60 couverts où siégeaient habituellement les ennemis du peuple et de la convention et où présidait Dumas.

Nous vous demandons, enfin citoyens Représentans, au nom de la patrie, au nom de tous les hommes qui versent leur

sang dans les Colonies pour y défendre vos droits et votre puissance, un acte éclatant de justice en faveur du citoyen Raimond, homme de couleur, opprimé et calomnié depuis plus d'un an par Page et Bruley, reconnus pour calomniateurs et faussaires par deux arrêtés de votre comité de marine et des Colonies du 23 septembre 1793. (v. s.)

Raimond est comme Ogé, l'un des martyrs de la révolution. Si elle eût échoué, les perfides Colons lui destinaient le sort de le faire servir comme esclave à St.-Domingue. La révolution prospère par votre courage, par vos immortels travaux, rendez-lui la liberté qu'il a défendu le premier en faveur de ses frères, au prix de sa tranquillité et de sa fortune. Nous répondons collectivement et individuellement de lui.

Vive la convention nationale. Périront ses destructeurs.

Signés Leborgne, Garnier, Mar-
tial, Bess, général de brigade; Fleury,
Castory, Hazard, Corbin, Sanitte, Léonard
Leblois, Legec, Salmon, Manime, Mil-
cent, Chauvel, Alexire femme Lory, Te-
lémaque, Alladen, Alexandre, Robert, Si-
mon, Albert, Jeanne Andotte, âgée de 115

ans , Luce Diancrot , Ferrand , Rosette , Ma-
terre , Julien , Almasor , Hyaeinthe , Lau-
rent dit *Bangala* , Magloire , Scipion , Ra-
sau , Lapierre , Dubourg.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

De l'Imprimerie de PAIN, Passage-Honoré.

P. J. LEBORGNE ,

Ci-devant Commissaire de la Marine aux Isles du Vent de l'Amérique ,

A Janvier LITTEE , homme de Couleur ; Député de la Martinique ; sur le système de diffamation employé par la faction Anglaise contre les patriotes.

J'AI paru hier à la barre de la convention, à la tête d'une députation de citoyens blancs, hommes de couleur et noirs des colonies, pour dévoiler toute la perfidie de nos oppresseurs et des tiens, c'est-à-dire, la coalition des colons Page et Bruley avec l'Angleterre et le féroce Robespierre.

Lorsque la convention, par l'organe de son président, nous a admis aux honneurs de la séance, tu t'es élancé à la tribune; tu as voulu particulièrement parler contre moi, dans l'intention de jeter de la défaveur sur la députation.

A



5795

0286e

v. 5

acq.
1906

